



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 53263

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales sur l'arrêt de la convergence des tarifs entre les hôpitaux publics et les établissements privés. Cette convergence initiée en 2005 devait être effective en 2012 avant d'être reportée à 2018. Or il a été décidé de stopper cette évolution. Alors que le déficit de la France appelle à de nouveaux efforts, il vient lui demander si le Gouvernement compte relancer la convergence des tarifs entre les établissements de santé.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53263

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3125

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)